

Département de Lozère
Mairie d'ESCLANÈDES
48230
☎ 04 66 48 25 24

Envoyé en préfecture le 01/09/2022
Reçu en préfecture le 01/09/2022
Affiché le 01/09/2022
ID : 048-214800567-20220830-DE2022_31-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 30/08/2022
date de convocation : 23/08/2022

n° de délibération : DE2022 - 31

nombre de conseillers en exercice : 11
présents : 9
suffrages exprimés : 9 (pour-9, contre-0)
abstention : 0

objet de la délibération :
Salle Communale : conditions et tarifs de location à l'entreprise « Lolo'z Air et Forme »

Le trente août deux mille vingt-deux, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric	X		
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNIOU Muriel		absente excusée	
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		
PALMIER Jérôme	X		X
VALARIER Valérie	X		
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLDENT Luc		absent excusé	

Madame le Maire présente la demande de location de la Salle Communale de Madame Laurie BOUCHARD, gérante de l'entreprise « Lolo'z Air et Forme », pour des séances d'activité physique et de conseils en hygiène de vie.

Elle propose de formaliser le cadre de cette location par une convention d'occupation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la location de la Salle Communale à Madame Laurie Bouchard, gérante de l'entreprise « Lolo'z Air et Forme » ;

FIXE les conditions de cette location par la convention ci-annexée, au tarif de 100 € par mois ;

DONNE MANDAT à Madame le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

Le secrétaire de séance,
Jérôme PALMIER

Le Maire,
Pascale BONICEL